

Diffusée par courriel par DCI le 01/08



PREFET DE L'ALLIER

**Préfecture**  
**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité**  
**Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales**

Moulins, le **31 JUIL. 2017**

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat

Le Préfet de l'Allier

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK  
Tél : 04 70 48 33 70  
[yousef.taoufik@allier.gouv.fr](mailto:yousef.taoufik@allier.gouv.fr)

à

Circulaire n° : **47** / 2017

Mesdames Messieurs les Présidents des EPCI du  
Département de l'Allier  
Madame, Monsieur les Sous-Préfets des  
arrondissements de Vichy et Montluçon (en  
communication)

**Objet : Dotation globale de fonctionnement 2017**  
**P.J : une fiche individuelle**

La Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur, vient de me communiquer, pour chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre du département de l'Allier, une fiche individuelle DGF de l'année 2017.

Ainsi, pour votre information, vous trouverez ci-joint, à travers cette fiche, un tableau synthétique des données financières relatives à votre établissement public.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
Dominique SCHUFFENECKER